

haute noblesse dont mon père cultivait une petite terre, je fus accueilli dès mon enfance au château de mes maîtres. Destiné à être valet de chambre du fils de famille, l'éducation qu'on me donna, mes progrès rapides dans l'étude et la bienveillance de mes maîtres changèrent mon état : je fus élevé au rang de secrétaire.

"Ma vingt-cinquième année était sonnée au moment où la Révolution éclata ; mon ambition se fatigua de ma position précaire. Je conçus le projet d'abandonner pour les camps le château, asile de ma jeunesse. Si j'avais suivi ce premier mouvement, l'ingratitude ne m'eût pas poussé au crime ! La fureur des révolutionnaires déborda bientôt en province : redoutant d'être arrêtés dans le château, mes maîtres congédièrent leurs domestiques. Quelques capitaux furent réalisés à la hâte, et, n'emportant de leur riche mobilier que des objets précieux par les souvenirs de famille, ils accoururent à Paris, cherchant un asile dans la foule, et le repos dans l'obscurité de leur domicile. Enfant de la maison, je les suivis. La terreur régnait dans toute sa puissance, et personne n'avait le secret de le retraite de mes maîtres. Inscrits sur la liste des émigrés, la confiscation avait bientôt dévoré leurs biens ; mais peu leur importait ! ils étaient tous réunis, tranquilles, inconnus. Animés d'une foi vive dans la Providence, ils attendaient un Ciel plus clément. Vaine espérance ! La seule personne en position de révéler leur demeure et de les arracher à leur asile eut la lâcheté de les dénoncer. Ce dénonciateur, c'est moi.

"Le père, la mère, quatre filles, anges parés de leur beauté et de leur innocence, et un jeune enfant de dix ans furent jetés ensemble dans un cachot et livrés aux horreurs de la captivité. Leur procès fut instruit. Les prétextes les plus futiles suffisaient alors pour envoyer l'innocent à la mort. Cependant, l'accusateur public avait peine à trouver un motif de poursuites contre cette noble et belle famille : un homme se rencontra, initié aux confidences du foyer domestique, dépositaire des pensées les plus intimes de leur vie, et inventa le crime frivole de conspiration. Ce calomniateur, ce faux témoin, c'est moi.

"L'arrêt fatal fut prononcé. La sentence de mort pesa sur la famille ; le jeune fils fut seul épargné. Malheureux orphelin, destiné à pleurer toute sa famille et à maudire leur assassin, s'il l'avait jamais connu !

"Résignée et consolée par ses vertus, cette famille infortunée attendait la mort dans les prisons. Un oubli se glissa dans l'ordre des exécutions. Le jour marqué pour elle fut dépassé ; et si personne n'avait été intéressé à se saisir de ces innocents comme d'une proie, leur vie s'échappait à l'échafaud : on était à la veille du 9 thermidor.